

Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2023

Assemblée Nationale, Le député RN Joris Hébrard démissionne-t-il ?



Joris Hébrard devrait être sur le point de donner sa démission de l'Assemblée Nationale, révèle, ce matin, notre confrère **Le point**, via les confidences de **Marine Le Pen**, présidente du **Rassemblement National**. Une information cependant démentie par le principal intéressé, selon nos confrères de **France-Bleu Vaucluse**. N'empêche, **Patrick Suisse**, le maire du **Pontet** et ancien premier adjoint de **Joris Hébrard** aurait bien, lui, donné sa démission ce matin. **Politiciennes Manœuvres ?**

En cause ?

Possiblement la participation de **Joris Hébrard** à l'inauguration de la plus grande mosquée franco-turque du Vaucluse au **Pontet** le 17 mars dernier, qui avait fait grincer des dents la présidente du **Rassemblement National**, **Marine le Pen** ainsi que **Jordan Bardella**, le président du parti. En conséquence de quoi, le 24 mars dernier, **Joris Hébrard** avait essuyé un blâme émanant du bureau exécutif du parti.

On ne fait pas dans la dentelle au Rassemblement National

Elu en juin 2022, **Joris Hébrard** n'aura finalement que peu goûté à l'exercice de la députation et devrait retrouver son écharpe de **maire du Pontet** -acquise en 2014- prêtée, à son départ pour le **Palais Bourbon**, à son premier adjoint, **Patrick Suisse**. Le **Rassemblement National** n'aura finalement pas laissé le député



Ecrit par Echo du Mardi le 4 avril 2023

œuvrer longuement à la Commission des Affaires étrangères ni à la vice-présidence du groupe d'amitié France-Turquie, dont la communauté est très importante en Vaucluse et particulièrement au Pontet, un détail de poids pour les urnes.

[Lire également : " Le Pontet : le député RN inaugure la plus grande mosquée de Vaucluse "](#)

Jeu de chaises musicales

Quant à la place laissée vacante, elle devrait échoir à sa suppléante, l'[avocate Catherine Jaouen](#), qui rejoindrait ainsi les 87 autres députés du Rassemblement National. Mais pour l'heure, rien n'est dit. Pourquoi ? Parce qu'en ne démissionnant pas tout de suite de la députation et son ancien adjoint, Patrick Suisse, ayant démissionné de son fauteuil de maire, Joris Hébrard cumule à nouveau deux mandats : celui de député (le plus ancien) et de maire (le plus récent s'il est élu suite à la démission de Patrick Suisse).

Un cumul des mandats pour éviter les élections partielles au Parlement

Or, de nouveau touché par le cumul des mandats, Joris Hébrard peut reconquérir son fauteuil de maire sans que des élections partielles ne soient provoquées, à l'Assemblée Nationale, par la prise de fonction de son binôme, Catherine Jaouen. Tout le monde est content : Marine Le Pen a annoncé la démission d'un de ses députés mais le remplace par sa suppléante et Joris Hébrard retrouve son fauteuil de maire.

MH